



## Malgré ses défis, le système judiciaire du Niger jouit d'un grand capital de confiance populaire

Dépêche No. 174 d'Afrobaromètre | Pauline M. Wambua et Carolyn Logan

### Résumé

Le Bertelsmann Transformation Index expose un certain nombre de défis auxquels se trouve confronté le système judiciaire du Niger, dont la corruption ambiante, l'inadéquation du personnel et des ressources, et le manque d'assistance juridique qualifiée hors de la capitale (Bertelsmann, 2016). Les décisions des tribunaux de grande instance qui vont à l'encontre des décisions du pouvoir sont d'habitude ignorées, et les politiciens de haut-vol profitent de l'impunité. L'une des affaires judiciaires les plus en vue du pays, dans laquelle Hama Amadou, ancien premier ministre et président de l'Assemblée Nationale, est accusé de trafic de bébés, est décriée comme politiquement motivée – même si certains la mentionnent comme preuve de l'indépendance de la justice (Newsweek, 2016; Bertelsmann, 2016).

Comment les citoyens nigériens perçoivent-ils leur accès à la justice? Au nombre des éléments essentiels qui définissent l'accès des citoyens à la justice, on retrouve: 1) l'existence d'un cadre juridique favorable, 2) la sensibilisation des citoyens à leurs droits et devoirs légaux, 3) la possibilité de bénéficier d'une assistance juridique et d'une représentation légale, 4) la possibilité d'avoir recours à des institutions judiciaires abordables et accessibles, 5) la pratique de procédures équitables dans ces institutions, et 6) l'applicabilité des décisions (American Bar Association, 2012). Les enquêtes au titre du Round 6 d'Afrobaromètre contenaient un module spécial dont l'objectif était d'étudier les perceptions des individus sur le système judiciaire, de l'accès qu'ils en ont, et des expériences qu'ils en ont eues. (Pour une analyse sur les 36 pays enquêtés, veuillez voir la Synthèse de Politique No. 39 d'Afrobaromètre, à [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org).)

Les réponses aux enquêtes révèlent que le système judiciaire au Niger recueille le niveau de confiance publique le plus élevé sur 36 pays africains enquêtés en 2014/2015. Quand bien même elles sont considérables, les perceptions de corruption parmi les juges sont inférieures aux moyennes régionale et continentale. Parmi les 9% de Nigériens qui rapportent avoir eu affaire au système judiciaire durant les cinq années précédentes, les problèmes les plus fréquemment évoqués sont les longs délais et la complexité du système.

### Enquêtes d'Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherches panafricain et indépendant qui conduit des enquêtes sur les appréciations du public en ce qui concerne la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et des questions connexes à travers l'Afrique. Après cinq rounds d'enquêtes conduits entre 1999 et 2013, les résultats du Round 6 (2014/2015) sont actuellement en cours de publication. Afrobaromètre réalise des entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons représentatifs nationaux. Les entrevues au titre du Round 6 avec presque 54.000 répondants dans 36 pays représentent les opinions de plus des trois-quarts de la population du continent.

L'équipe d'Afrobaromètre au Niger, conduite par le Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local, s'est entretenue avec 1.200 adultes

Nigériens en mars-avril 2015. Un échantillon de cette taille produit des résultats avec des marges d'erreur de +/-3% à un niveau de confiance de 95%. Une enquête précédente avait été conduite au Niger en 2013.

## Résultats clés

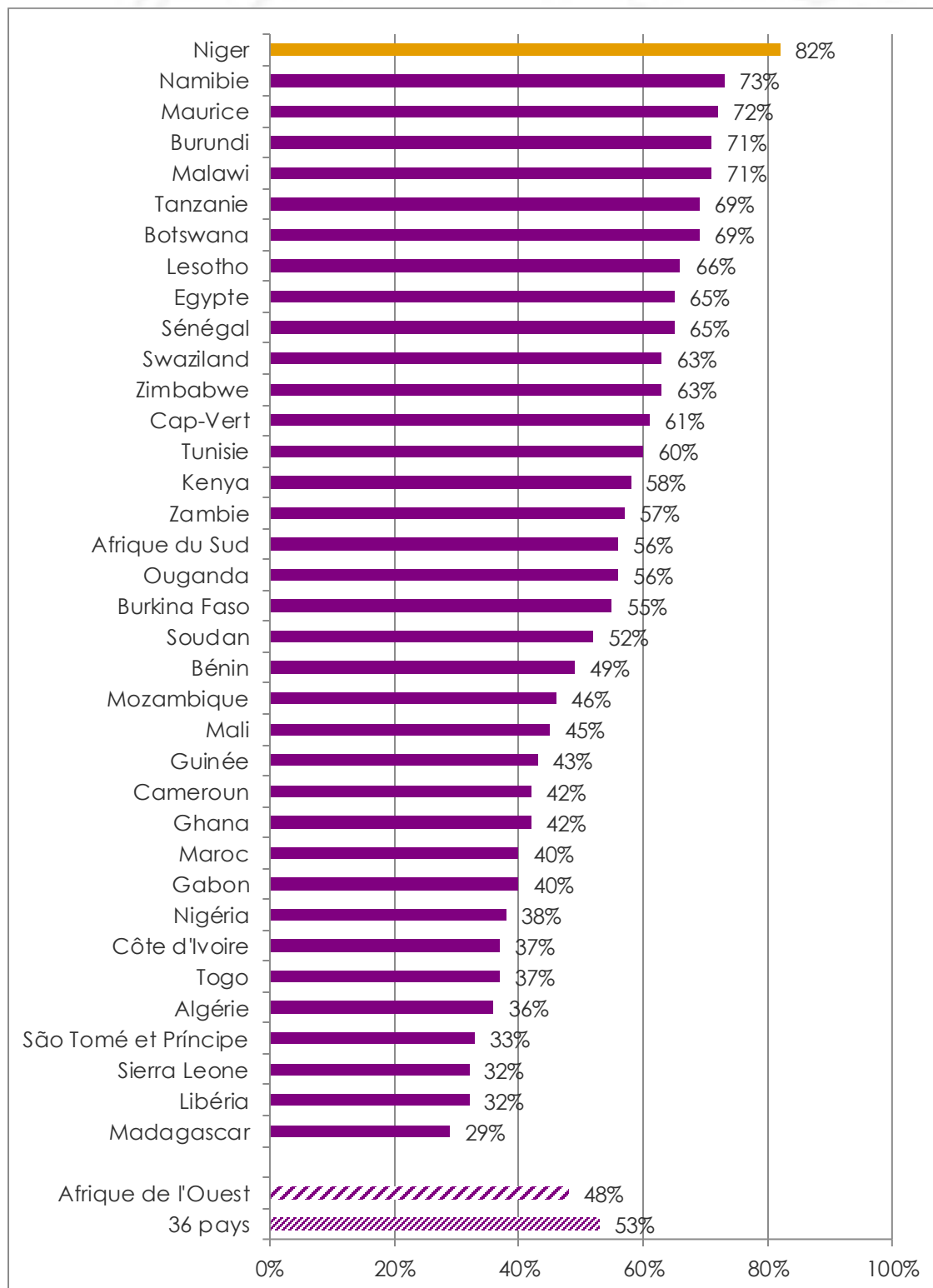
- Plus de huit Nigériens sur 10 (82%) affirment faire « partiellement » ou « très » confiance aux tribunaux (Figure 1). C'est l'appréciation la plus élevée des 36 pays africains enquêtés en 2014/2015; elle est d'ailleurs bien au-dessus de la moyenne ouest-africaine<sup>1</sup> (48%). Comme les tribunaux, la police est parmi les institutions publiques qui recueillent un niveau élevé de confiance publique (86%) au Niger, seulement après les chefs religieux (93%), l'armée (92%), et les chefs traditionnels (88%) (Figure 2).
- Environ un sur quatre Nigériens (23%) affirment que « la plupart » des juges et magistrats ou « tous » sont corrompus. C'est une des meilleures appréciations sur 36 pays, bien en-deçà de la moyenne ouest-africaine de 40% (Figure 3).
- Environ un Nigérien sur 11 (9%) affirment avoir eu affaire au système judiciaire durant les cinq années précédant l'enquête (2009-2014), quelque peu en-deçà de la moyenne à travers 36 pays (13%) (Figure 4).
- Les hommes sont deux fois plus susceptibles (12%) d'avoir affaire aux tribunaux que les femmes (6%) (Figure 5). Les répondants les plus économiquement nantis (c.-à-d. ceux qui affichent « zéro pauvreté vécue ») sont moins susceptibles d'avoir affaire avec les tribunaux que leurs compatriotes les moins nantis.
- A la question de savoir la raison pour laquelle les gens pourraient ne pas porter leurs litiges devant les tribunaux, attitude quand même paradoxale dans un pays où les gens disent faire confiance à leur justice, les Nigériens affirment qu'ils préfèrent souvent porter leurs litiges devant les chefs traditionnels et autres autorités locales (23%), qu'ils n'espèrent pas de traitement impartial de la part des tribunaux (14%), qu'ils ne savent pas comment porter une affaire devant les tribunaux (13%), ou qu'ils ne connaissent pas leurs droits légaux (13%) (Figure 6).
- Les citoyens qui avaient eu affaire aux tribunaux pendant les cinq années précédentes ont répondu à la question de savoir quels sont les problèmes auxquels ils ont été confrontés. Comme dans la plupart des 36 pays enquêtés, les délais longs étaient le problème le plus commun, mentionné par 69% des Nigériens (Figure 7). La complexité du système judiciaire était également un problème commun (50%). Le manque d'assistance juridique, l'inattention des juges, et les coûts élevés sont moins fréquemment mentionnés parmi les difficultés au Niger qu'ailleurs en Afrique de l'Ouest ou sur le continent.

---

<sup>1</sup> En plus du Niger, les pays ouest-africains enquêtés par Afrobaromètre incluent le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone, et le Togo.

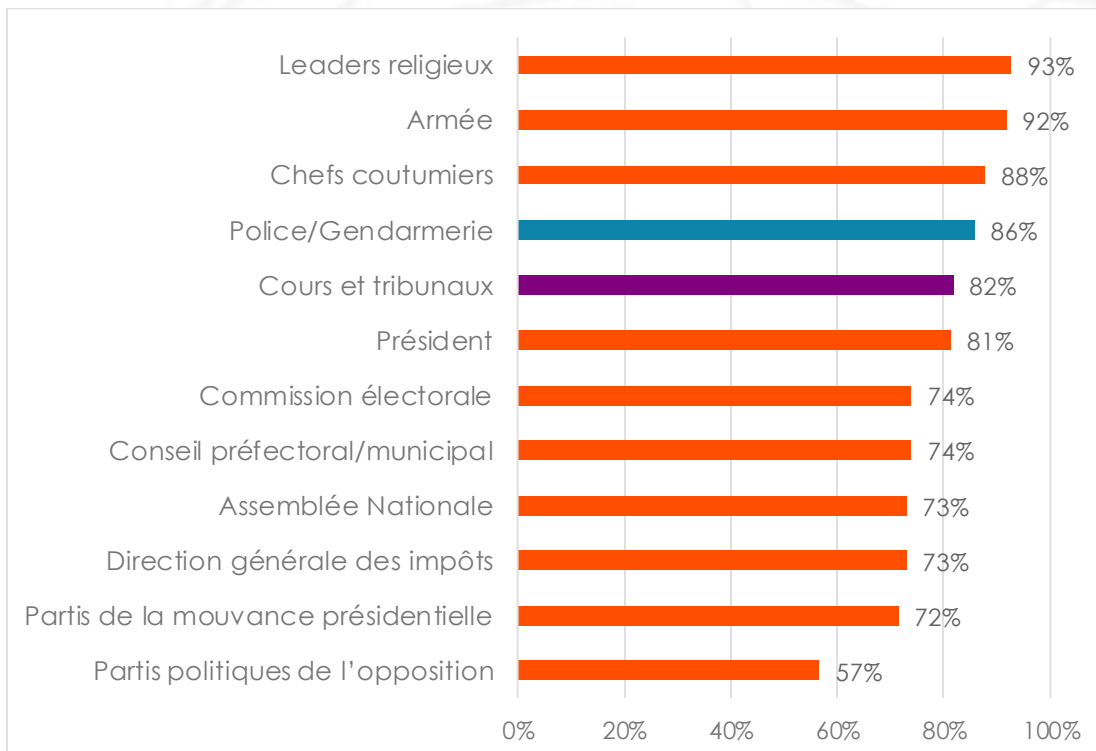
**Figures**

**Figure 1: Confiance envers les tribunaux | 36 pays | 2014/2015**



**Question posée aux répondants:** Com bien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler: Les cours et tribunaux? (% qui répondent « partiellement confiance » ou « très confiance »)

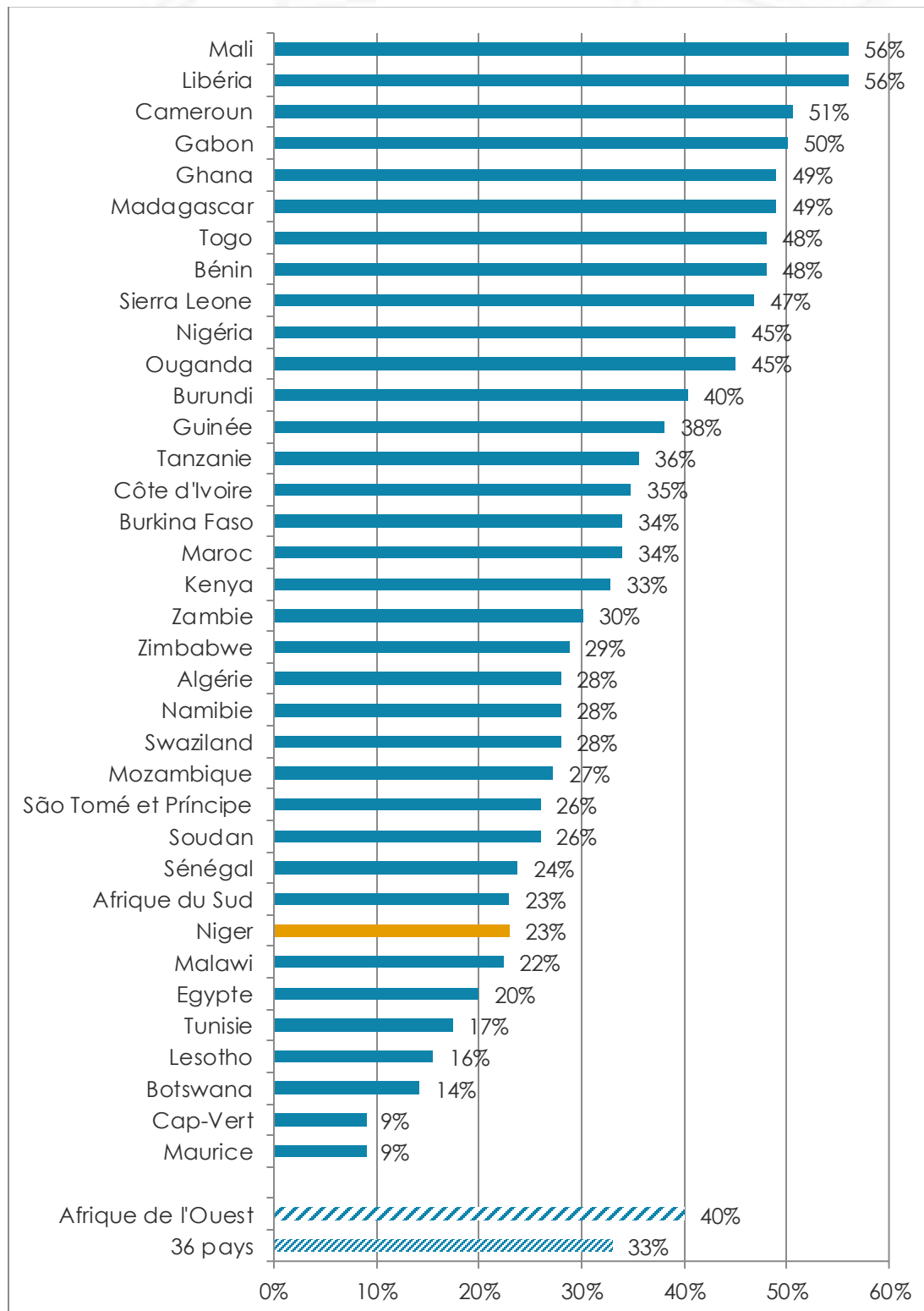
**Figure 2: Confiance envers les institutions | Niger | 2015**



**Questions posées aux répondants:** *Com bien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler? (% qui répondent « partiellement confiance » ou « très confiance »)*

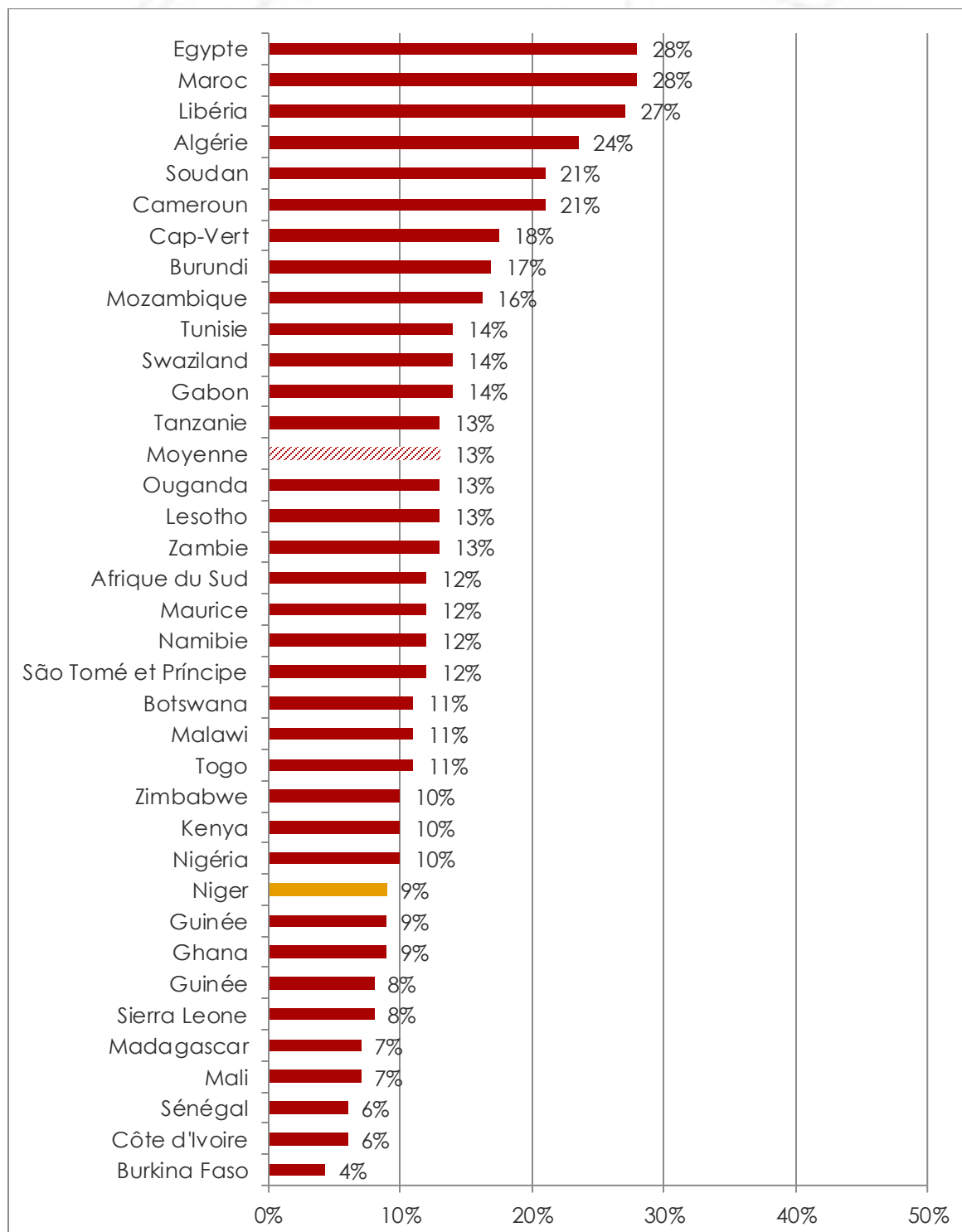
Pour explorer davantage ces données, veuillez consulter l'outil d'analyse en ligne d'Afrobaromètre, à l'adresse [www.afrobarometer.org/online-data-analysis](http://www.afrobarometer.org/online-data-analysis).

**Figure 3: Perceptions de corruption parmi les juges et magistrats** | 36 pays  
 | 2014/2015



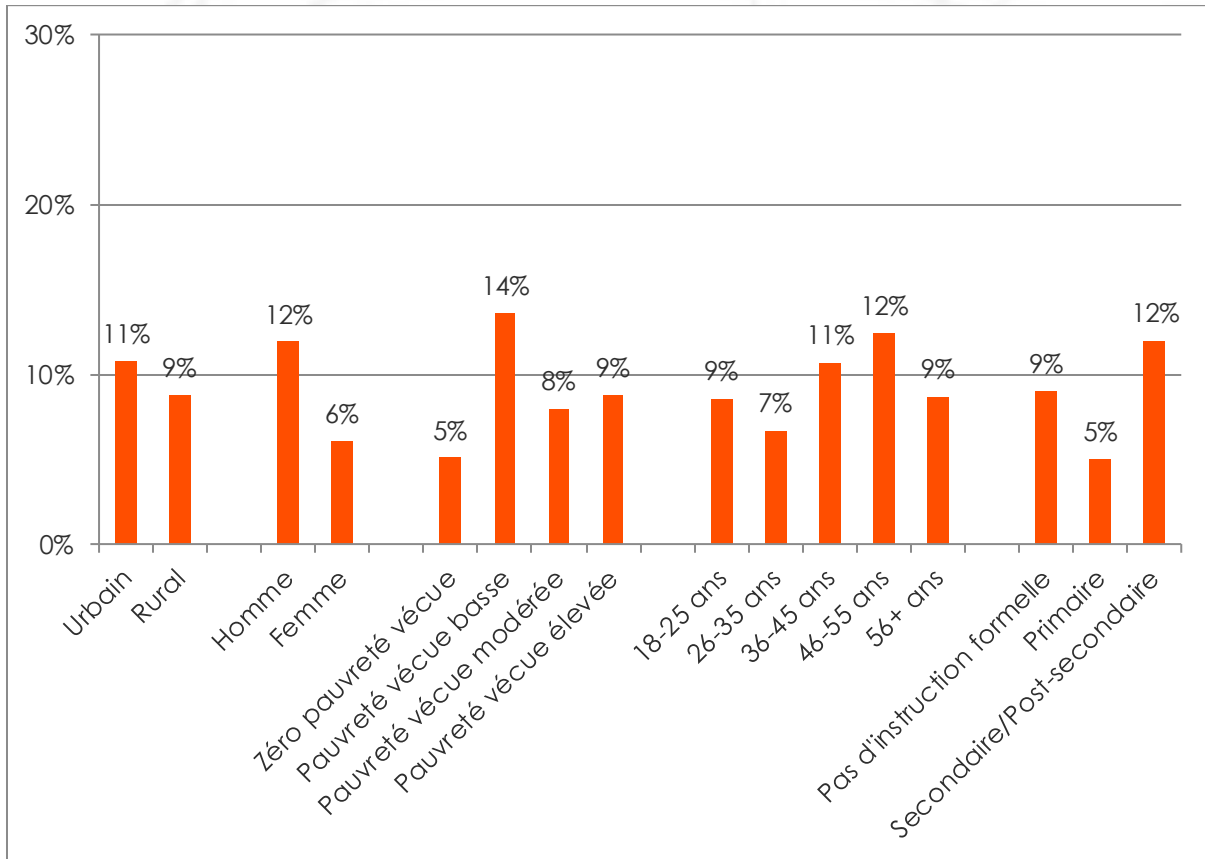
**Question posée aux répondants:** Selon vous, combien de personnes des groupes suivants sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'êtes-vous pas assez familiers avec eux pour donner votre opinion: Juges et magistrats? (% qui répondent « la plupart d'entre eux » ou « tous »)  
 (NB: En Egypte, la question portait sur la corruption au sein du « personnel judiciaire ».)

**Figure 4: Contact avec les tribunaux pendant les cinq dernières années** | 36 pays  
 | 2014/2015



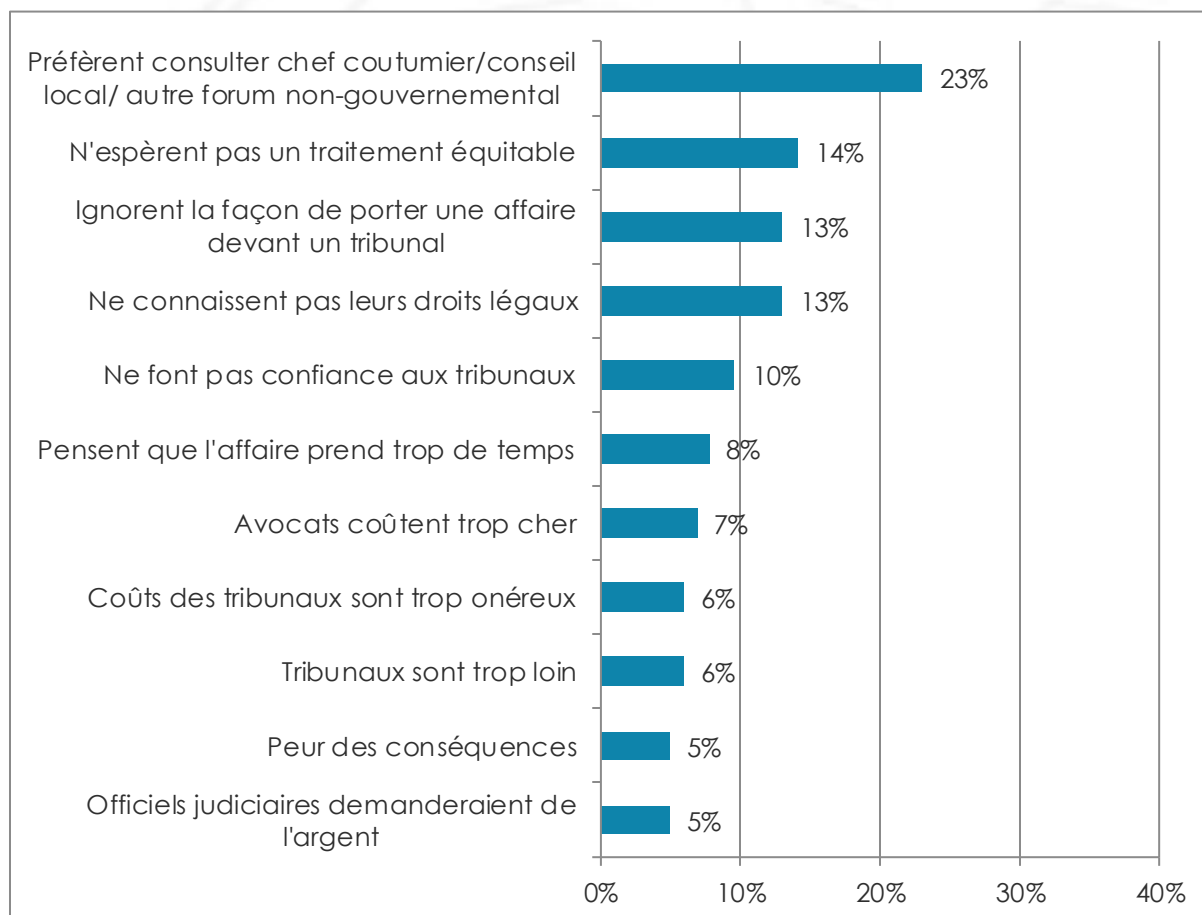
**Question posée aux répondants:** Pendant les cinq dernières années, combien de fois, si jamais, vous ou un membre de votre famille avez été directement impliqué dans un cas administratif, civil, ou pénal qui a été présenté devant une cour ou un tribunal gouvernemental, en tant que demandeur, plaignant (requérant) ou défendeur, ou en tant que témoin? (% qui répondent « une fois », « deux fois », ou « trois fois ou plus »)

**Figure 5: Contact avec les tribunaux pendant les cinq dernières années** | par groupe démographique | Niger | 2015



**Question posée aux répondants:** Pendant les cinq dernières années, combien de fois, si jamais, vous ou un membre de votre famille avez été directement impliqué dans un cas administratif, civil, ou pénal qui a été présenté devant une cour ou un tribunal gouvernemental, en tant que demandeur, plaignant (requérant) ou défendeur, ou en tant que témoin? (% qui répondent « une fois », « deux fois », ou « trois fois ou plus »)

**Figure 6: Pourquoi les citoyens évitent-ils les tribunaux? | Niger | 2015**

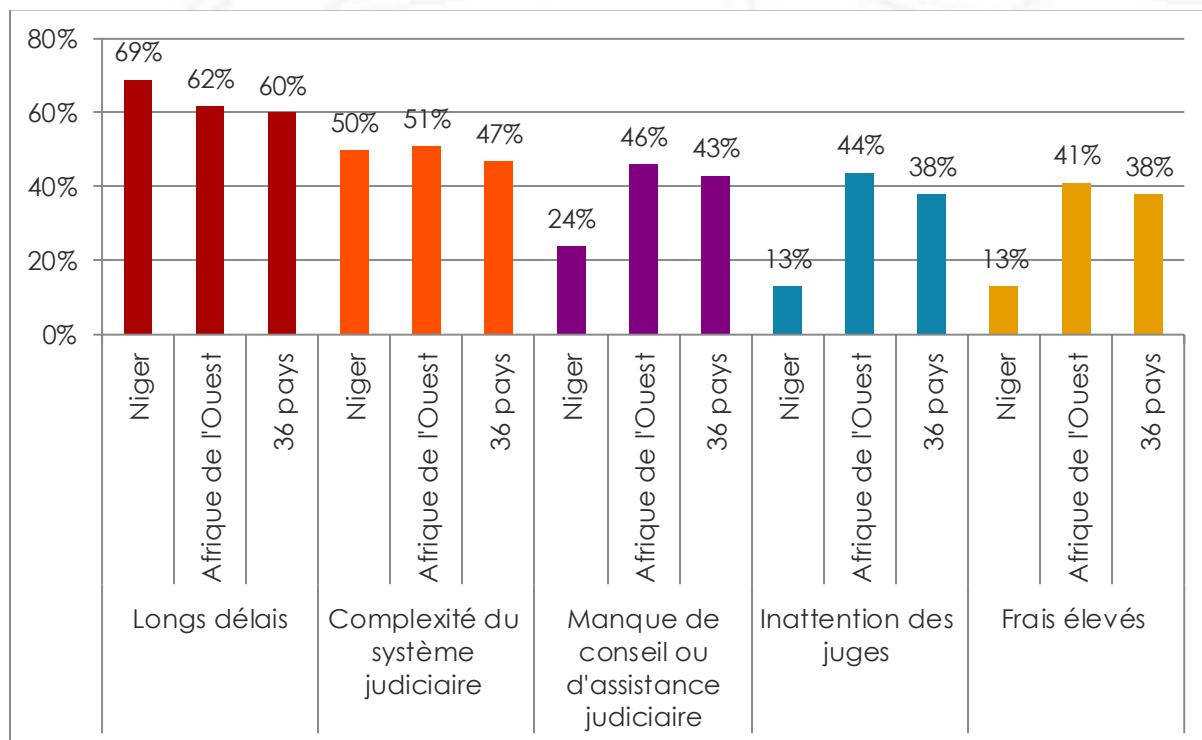


**Question posée aux répondants:** Parfois les gens ne portent pas plainte aux juridictions officielles, même quand ils pensent que leur plainte est légitime et qu'ils méritent justice. A votre avis, quelle serait la raison la plus importante qui empêche les gens comme vous de porter une affaire devant les tribunaux?

(NB: Les répondants avaient la latitude de donner jusqu'à deux réponses. La figure montre les pourcentages des répondants qui mentionnent chacune des raisons parmi leurs deux réponses. Les pourcentages peuvent donc totaliser plus de 100%.)



**Figure 7: Difficultés rencontrées dans le cadre des expériences avec les tribunaux**  
 | Niger, Afrique de l'Ouest, et Afrique (36 pays) | 2014/2015



**Questions posées aux répondants qui avaient eu à faire aux tribunaux:** Avez-vous rencontré un de ces problèmes dans votre expérience des tribunaux gouvernementaux durant les cinq dernières années?

- Vous étiez incapable de payer les coûts et frais nécessaires.
- Vous n'étiez pas en mesure de comprendre les procès et procédures judiciaires.
- Vous ne pouviez pas obtenir conseil ou d'assistance juridique.
- Le juge ou le magistrat n'a pas écouté votre version des faits.
- Les délais accordés au traitement du cas et à sa résolution étaient longs.

(NB: Les nombres représentent ceux qui répondent « une ou deux fois », « quelques fois », ou « souvent », comme un pourcentage des répondants qui affirment avoir eu à faire aux tribunaux durant les cinq dernières années. Ceux qui n'ont pas eu à faire aux tribunaux ne sont pas considérés.)

## Références

Bertelsmann Foundation. (2016). Transformation Index BTI 2016: Niger country report.  
<https://www.bti-project.org/en/reports/country-reports/detail/itc/ner/>.

Newsweek. (2016). Niger opposition leader Hama Amadou bailed. 29 mars 2016.  
<http://www.newsweek.com/niger-opposition-leader-hama-amadou-bailed-441777>.

## Remerciements

Afrobaromètre voudrait remercier la Banque Mondiale pour son soutien particulier, à travers son Nordic Trust Fund, dans le cadre de l'inclusion au Round 6 du module relatif à l'accès à la justice, et Mm. Waleed Malik et Roberto Panzardi, experts seniors du secteur public, pour avoir facilité ce soutien par leur assistance consultative et technique ainsi que leur esprit novateur.



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

**Pauline M. Wambua** est assistante de recherches à Afrobaromètre et doctorante en politiques de l'éducation à Michigan State University. Email: wambuapa@msu.edu.

**Carolyn Logan** est directrice adjointe d'Afrobaromètre et professeure agrégée au sein du Département des Sciences Politiques à Michigan State University. Email: clogan@msu.edu.

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par des spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement de la Démocratie (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut des études de Développement (IDS) à l'Université de Nairobi au Kenya, et l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin. L'Université d'Etat du Michigan (MSU) et l'Université de Cape Town (UCT) apportent une assistance technique au réseau.

Les Rounds 5 et 6 d'Afrobaromètre ont reçu le soutien financier du Département britannique pour le développement international (DFID), de la Fondation Mo Ibrahim, de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et de la Banque Mondiale.

Les dons contribuent à faire d'Afrobaromètre le porte-voix des citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org)) ou contactez Aba Kittoe ([akittoe@afrobarometer.org](mailto:akittoe@afrobarometer.org)) pour discuter d'un financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org).

Suivez nos publications globales avec #VoicesAfrica sur Twitter et Facebook.

**Dépêche No. 174 d'Afrobaromètre | 27 novembre 2017**